CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E101605** **VALABLE JUSQU'AU** **17/09/2027**

ÉDITÉ LE 27/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/07/1972

Raison sociale : REYNAUD CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/06/2023

Capital : 48 300

554 RUE DE L'OISEAU
38420 LE VERSOUD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE

Siret : 301 464 509 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 00136

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F37560F1244000/001 520733/25

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F37560F1244000/001 520733/25

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 76 77 13 90 **Fax :**

Portable : 0755599750

Responsabilité légale :
MAISON REYNAUD (978 061 224) / REYNAUD VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://reynaud-charpente.fr

E-mail : contact@reynaudcharpente.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 482 034 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)	4	03/02/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	25/06/2026
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		03/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/08/2026 13:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E101605** **VALABLE JUSQU'AU** **17/09/2027**

ÉDITÉ LE **27/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/07/1972
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/06/2023
Capital : 48 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE

Siret : **301 464 509 00019**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 00136
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F37560F1244000/001 520733/25
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F37560F1244000/001 520733/25
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **REYNAUD CHARPENTE**

554 RUE DE L'OISEAU
38420 LE VERSOUD

Téléphone : 04 76 77 13 90 **Fax :**
Portable : 0755599750

Site Internet : http://reynaud-charpente.fr
E-mail : contact@reynaudcharpente.fr

Responsabilité légale :
MAISON REYNAUD (978 061 224) / REYNAUD VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	14/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.